



01-02-2017

JOURNEES D'ETUDES PROFESSIONNELLES 2017 DE LA FPI

La FPI vient d'achever ses deux journées d'études professionnelles organisées sous l'angle de la digitalisation du métier de promoteur immobilier.

Selon Alexandra FRANCOIS-CUXAC, Présidente de la FPI, « notre Fédération se doit d'accompagner ses adhérents dans les grandes mutations que connaît notre société. La révolution numérique est un cap majeur qui impacte déjà toutes les étapes de notre métier, va transformer notre management et notre façon de collaborer avec nos partenaires de l'acte de bâtir.

J'ai donc voulu réunir nos partenaires historiques pour qu'ils vous présentent leur stratégie digitale mais aussi des start-up innovantes qui défrichent, posent des nouvelles questions et inventent des solutions, dont certaines, les meilleures, seront industrialisées.

Les témoignages nombreux dans nos ateliers et les échanges d'une grande richesse auront, je l'espère, convaincu que notre secteur est en pleine transformation.

Nous avons voulu sensibiliser les équipes et permettre à tous les participants de repartir assurés que s'approprier le digital, c'est stratégique, c'est urgent mais c'est à portée de main.

Dans notre élan, nous entraînerons avec nous toute la filière de la construction, et plus encore, nos clients et nous jouerons ainsi un rôle moteur dans la diffusion de l'innovation.

Cette innovation est prégnante dans toutes les étapes de notre métier, depuis l'approche foncière jusqu'à la livraison et la gestion, en passant par la conception, la réalisation et la distribution.

Avec le digital, nos acquéreurs peuvent mieux participer à l'élaboration de leur projet, le comprendre et s'y projeter ;

Avec le digital, la fabrication de la ville devient qualitative parce qu'elle est mieux préparée, mieux concertée, plus participative.

Avec le digital, nous pouvons identifier des poches de valeur nouvelle et compenser ainsi les dégradations que nous subissons avec les recours, les délais administratifs etc

Tour à tour facilitateur, collaboratif, accélérateur des process mais aussi attractif pour les jeunes actifs qui aspirent à rejoindre la profession, le digital devient ainsi un enjeu essentiel pour l'industrie immobilière, non seulement pour garantir sa pérennité, développer une filière d'excellence, mais aussi pour réunir les conditions de sa croissance au service des territoires et de ses habitants. »

CONTACTS PRESSE

Franck Thiébaux - FT&Consulting - 06 73 76 74 98 - franckthiebaux@ft-consulting.net

Lauren Dell'Agnola - FPI France - 01 47 05 44 36 - l.dellagnola@fpifrance.fr

A PROPOS DE

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France. Le chiffre d'affaire de la promotion privée est estimé à 33 Mds d'€, elle emploie 25 100 salariés (données rapport de branche 2015) et fournit de l'activité à environ 450 000 entreprises, employant plus d'1 500 000 personnes.

La FPI rassemble plus de 530 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et baromètre référent du besoin immobilier (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI défend l'intérêt général et la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via l'Union des Promoteurs-Constructeurs (UEPC). Elle est présidée depuis le 1^{er} juillet 2015 par Alexandra François-Cuxac.